

<https://snetap-fsu.fr/Le-mouvement-de-greve-des-examens-doit-se-poursuivre.html>



Le mouvement doit se poursuivre.

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mardi 18 juin 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué FSU ([SNES](#), [SNEP](#), SNUEP, SNETAP), [CGT](#) (Educ'Action, agri, enseignement privé), Solidaires ([SUD](#) éducation, SUD rural-territoires, Sundep), SNALC, [CNT](#), SYNEP-CFE-CGC, Sniec-CFTC avec le soutien des Stylos rouges, de la chaîne des bahuts et de l'APSES.



L'appel intersyndical à la grève de la surveillance des épreuves ce lundi 17 juin a été bien suivi. En dépit de la communication lénifiante du ministre de l'Education nationale, les centres d'examens ont été obligés de faire des sur-convocations, des pressions, des appels à d'autres personnels. Les épreuves se sont déroulées, parfois au prix de conditions inacceptables.

Une fois de plus, le gouvernement a campé sur ses positions méprisantes et autoritaires. Il a refusé le dialogue social et toute réponse au préavis de grève, mais s'est vu obligé de défendre ses réformes, et de renoncer à certaines mesures de la loi Blanquer.

La grève de la surveillance des épreuves a été majoritaire dans bon nombre d'établissements.

Elle a aussi mobilisé en collège.

Les organisations syndicales représentatives du public et du privé, de l'enseignement agricole ainsi que les Stylos rouges et la chaîne des bahuts, appellent les personnels à continuer à se réunir en assemblées générales, et à poursuivre la grève là où elle a été ou sera décidée collectivement, pour :

- une revalorisation significative des rémunérations ;
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- le retrait de la loi Blanquer et du projet de loi « Fonction publique ».

Des préavis de grève sont déposés à cet effet sur toute la période des examens et concours.

Les organisations dénoncent toutes les formes de pressions et de répressions touchant les élèves et les personnels. Elles soutiendront toutes celles et ceux qui en sont victimes.

Déterminées à poursuivre l'action, les organisations appellent à mettre en débat la grève le jeudi 27 juin, premier jour de la surveillance du brevet des collèges et journée d'action interfédérale contre la loi Fonction publique et pour la revalorisation des salaires.

Paris, lundi 17 juin 2019